



Plan de situation

Implantation & volumétrie

Située dans un espace de verdure moyennement bâti, la parcelle est délimitée de manière claire par les voies de circulations qui la borde.

Le bâtiment projeté fait face aux usagers du Chemin de la Cigale. Sorte de porche d'entrée, il se veut être un jalon fort, se distinguant par une architecture épurée et sobre tout en restant à l'échelle de l'ensemble bâti qui l'entoure. Sa forme se joue des contraintes du plan parcellaire complexe en utilisant celles-ci afin d'en faire une image forte. En respectant les limites constructibles qui viennent côtoyées, une forme claire s'intégrant pleinement au site est obtenue.

Architecture

La disposition du bâtiment et sa forme permettent de séparer les accès en 2 secteurs : un premier qui comprend les résidents/visiteurs et un second avec les employés/livraisons. Le parking visiteurs, qui accueille également les bus des résidents, jouxte directement l'entrée principale. Cette entrée ouvre l'accès à de larges espaces communs, généreusement vitrés mais également aux voies de circulations verticales qui permettent aux résidents et aux visiteurs de rejoindre directement les unités. Les livraisons se font, quant à elles, à l'Est, du même côté que l'accès des employés. Ceux-ci ont ainsi un accès direct à une circulation verticale secondaire qui relie les vestiaires du sous-sol aux autres locaux qui leur sont propres. Cette séparation des fonctions permet une gestion optimale des flux, tant au niveau pratique qu'à celui des nuisances ou de la sécurité des résidents.

Utilisation

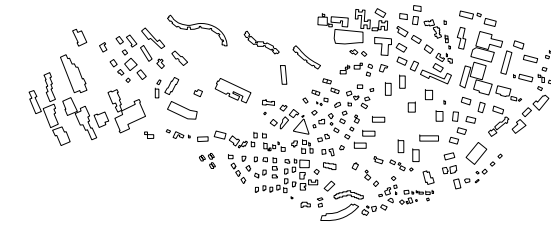
L'ensemble est organisé de la manière suivante :

- Au rez-de-chaussée sont regroupés tous les espaces publics ainsi que la zone administrative. En ouvrant les salles polyvalentes sur la salle à manger, on peut bénéficier d'un seul espace regroupant également la cafétéria et le hall d'entrée.
- Les unités sont organisées aux étages. Chaque unité est composée d'un étage de 13 chambres et d'un second de 17 chambres. De cette manière, chaque unité trouve un niveau où se concentrent les soins et les locaux communs.
- Le sous-sol comprend tous les locaux techniques, les vestiaires mais également la cuisine. Bénéficiant d'un éclairage naturel et généreux grâce aux ouvertures donnant sur une grande cour extérieure, son emplacement centré permet d'alimenter directement les étages et la salle à manger avec un réseau de distributions verticales.
- A l'extérieur, le jardin est concentré au sud du bâtiment. Son accès se fait par les locaux communs à savoir la cafétéria, la salle à manger et le local fumeur. Sa disposition offre aux utilisateurs d'avoir une vue dégagée sur le paysage et de bénéficier d'un ensoleillement optimal. En surélevant cet espace de la rue qui le borde, on optimise encore la vision. Son périmètre, clairement défini par un muret, garantit sécurité aux résidents tout en permettant un contrôle facilité des déplacements au personnel. Un petit sentier invitant à la promenade agrémenté cette zone de verdure.

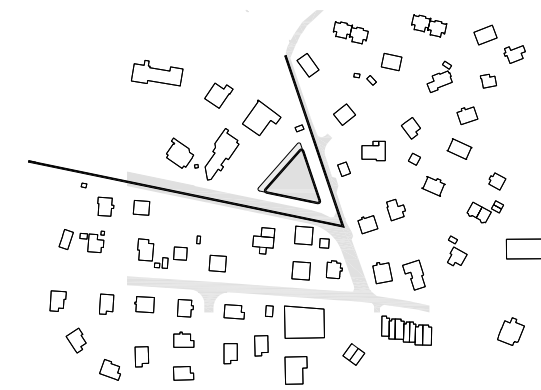
A chaque étage est disposé le même noyau central composé d'un escalier, d'un petit et d'un grand ascenseur. Les sanitaires et divers locaux de rangements viennent également compléter ce volume. Sa position et sa forme, parallèle aux murs de façades, permettent d'organiser judicieusement les circulations en son pourtour, circulations qui distribueront ensuite les différentes affectations.

Ce moyen permet ainsi d'optimiser le système porteur de l'ouvrage en reportant, du sous-sol au dernier étage, les charges sur un même alignement.

L'arrondi des angles visible en façades se reporte également à l'intérieur. Ce geste architectural dynamise et fluidifie le cheminement des utilisateurs et invite à la déambulation. Ces circulations offrent également un regard sur l'extérieur constamment possible grâce aux ouvertures situées aux extrémités de chaque cheminement.



Urbanisme



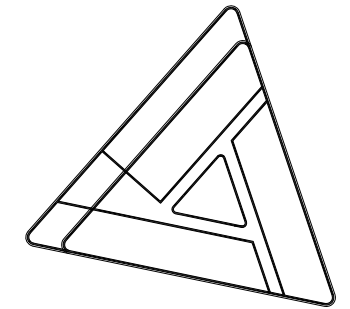
Forme



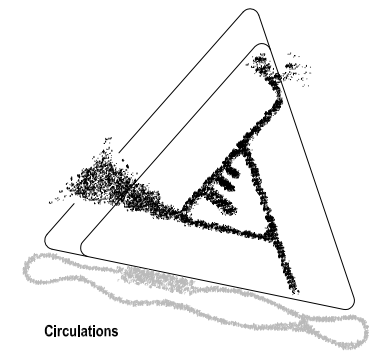
Accès



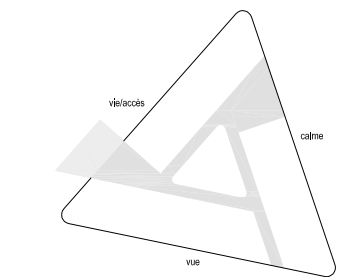
Organisation



Structure



Circulations



Orientations